



Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Affiché le 13/02/2023

ID : 063-200071199-20230206-CCPL\_2023\_02-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	34 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 31 janvier 2023
Date d'affichage : 31 janvier 2023

### SEANCE DU 6 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois le six du mois de février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente Jean-Chaux à Mons.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Jérôme TARAGNAT (suppléant de Stéphane CHABANON), Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS  
Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude RAYNAUD  
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Jean-Luc LAQUENAIRE  
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

#### Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Stéphane CHABANON, Loïc CHATARD

#### Absents :

Marc CARRIAS, Christelle CHAMPOMIER, David DESPAX, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Didier CHASSAIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2023-02 : INSTITUTIONS - NOMINATION D'UN REPRESENTANT AU SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE
---

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Suite au remplacement d'un membre au conseil communautaire qui représentait Plaine Limagne au Syndicat du Bois de l'Aumône, il convient de désigner un nouveau représentant.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de nommer Monsieur Ludovic POINTON, représentant de la communauté de communes au sein du Syndicat du Bois de l'Aumône.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Le président:



Claude RAYNAUD

Certifiée exécutoire  
A Aigueperse, le  
Le président,

